

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Anne COLLINOT par Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick
IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents:

Subvention à la coopérative scolaire - (D 2023 187)

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire formulée par le directeur de l'école pour contribuer au financement du projet « école et cinéma » et à la classe découverte, les montants étant respectivement de 910 € et de 1 530 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE d'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 440 € à la coopérative scolaire pour le financement du projet « école et cinéma » et de la classe découverte, AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

